

<http://lire.ish-lyon.cnrs.fr/spip.php?article31>

Références de l'article :

Claude Rézat, « Initiations, initiatives. Prosper Guerrier de Dumast dans les « mines de l'Orient » », *Chroniques d'histoire maçonnique lorraine*, Institut Lorrain d'Études et de Recherches Maçonniques (ILDERM), n° 10, mai 2000, p. 8-54.

Initiations, initiatives.

Prosper Guerrier de Dumast dans les « mines de l'Orient »

Rappelons-nous une charmante épigramme faite par le colonel Perrin de Brichambeau, l'un des hommes aimables et fins des salons d'alors. Son père, le président Perrin, seigneur de Brichambeau (près de la Malgrange), appartenait à cette magistrature lorraine si lettrée alors, si riche en oracles du Goût... (P. G. de Dumast, Un chapitre de l'histoire littéraire française, Renaissance de la rime riche, 1879)

On ne présente pas Guerrier de Dumast¹ à des Nancéiens. Les réalisations à Nancy de cet entrepreneur infatigable, passionné par la cause lorraine, sont bien connues. Son combat contre les méfaits de la centralisation, pour faire de Nancy un foyer de vie et de savoir (contre Paris vampire des talents) s'exprime dès le début des années 1830. Il s'investit dès 1841 dans la création du Musée lorrain, qui aboutit une dizaine d'années plus tard. Nancy est ajoutée grâce à lui, in extremis, à la liste des quinze académies que le Ministère de l'Instruction publique avait constituée (1852) : elle doit à ce « restaurateur de l'Université » la création des trois facultés, sciences et lettres en 1854, droit en 1864. Il milite pour la cause orientaliste : membre de la Société asiatique de Paris dès 1822, il entreprend de promouvoir, en en faisant le combat de

¹ Auguste, Prosper, François Baron Guerrier de Dumast (26 février 1796-26 janvier 1883), né et mort à Nancy, où son grand-père Claude Guerrier de Dumast, Commissaire Ordonnateur des Guerres, anobli en 1817 avec le titre héréditaire de baron, s'était fixé en 1781 (il était originaire du Roussillon). P. Barral relève ce phénomène : la descendance de « horsains » compte « les plus illustres champions de l'esprit lorrain » (*L'Esprit lorrain, cet accent singulier du patriotisme français*, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 168).

Nancy (son « drapeau », dit-il), la diffusion et la vulgarisation de l'étude des langues orientales. C'est chez lui une ébullition constante, sur tous les fronts, pour célébrer une Lorraine en avance (de la culture des pommes de terre à l'abolition du servage, du pavage des rues à l'invention du poème descriptif), et pour la tenir au niveau de cet idéal : consommation de viande chevaline, lutte contre les insectes, renouvellement des lettres par la vulgarisation du sanscrit, création d'une Société chrétienne de type nouveau... Activité tout engagée sous les couleurs du catholicisme libéral² (il fonde la Société « Foi et lumières » en 1837, lance divers journaux), non impliquée dans le combat politique³, mais servie par des appuis à la fois politiques et familiaux, activité privée, mais remarquablement encline à prendre pour cadre et milieu les académies et les sociétés, savantes, progressistes, ou chrétiennes : on se lasserait à les énumérer. Sa fortune lui a permis de démissionner de l'Intendance militaire en 1828 (à 32 ans), pour s'adonner au plaisir encyclopédique, poétique, philanthropique, et propagandiste.

G. de Dumast a eu sa rue et son buste⁴. Il est l'homme qui a participé de près au renouvellement de Nancy, sensible à partir de 1840⁵.

Il semble que sa jeunesse (avec son oeuvre principale, *La Maçonnerie*) reste sous-estimée. Elle ne trouve preneur, si j'ose dire, chez aucun des historiens qui se le partagent : ni chez les historiens de Nancy (ce sont eux les plus attentifs à G. de Dumast), ni chez ceux du catholicisme libéral, ni chez ceux de la maçonnerie. Pour les premiers, s'il est né à Nancy et s'il y a sa famille, il n'y arrive qu'en 1825, quand il se fixe par son métier et son mariage⁶ : alors seulement il commence à devenir le Lorrain

² Voir Pierre Barral, « Guerrier de Dumast et le milieu nancéien », dans *Les Catholiques libéraux au XIX^e siècle*, actes de colloque, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, p. 228-238.

³ Voir le recueil *Auguste-Prosper-François Baron Guerrier de Dumast (1796-1883)*, Nancy, Berger-Levrault, 1883, p. 35 (notice rédigée par « un des plus fidèles amis de M. de Dumast ») : « un genre de libéralisme désintéressé, presque abstrait, se rattachant par sa forme aux traditions aristocratiques de la fin du dernier siècle et appartenant par le fond de ses idées et de ses tendances aux principes de la démocratie moderne [...] Il n'ignorait pas qu'il ne pouvait y avoir place pour lui au banquet de la vie politique, mais il n'en avait cure ». Sous le second Empire, le beau-frère de G. de Dumast, Buquet, est le maire de Nancy.

⁴ Il y a eu quelques polémiques autour de l'emplacement du buste (la place souhaitée, à l'intérieur de l'Université, ayant été refusée).

⁵ Voir *Histoire de Nancy*, sous la dir. de R. Taveneaux, Toulouse, Privat, 1978, p. 368-372 (p. 367, tableau généalogique simplifié, et portrait de G. de Dumast en vis-à-vis de la p. 352). Le thème récurrent dans les éloges funèbres prononcés en 1883 est plus qu'un thème d'éloge funèbre.

⁶ G. de Dumast a fait ses études à Nancy. Bachelier en 1812, il commence à Paris des études de droit, est licencié en 1821. Dans l'intervalle, il a été envoyé à Sarrebourg et à Phalsbourg, au service de l'Intendance militaire. En 1823-1824, il est envoyé en Espagne. Après diverses missions, il obtient en 1825 d'être nommé à Nancy (auprès de son père veuf depuis peu), il fait un mariage local en 1826. La mission forcée

qui aura sa rue et son buste. Pour les seconds aussi, et c'est naturel, il ne commence qu'en 1825 (à sa conversion). S'ajoute le poids d'une tradition apologétique qui a minoré l'épisode maçonnique, qui l'a en quelque sorte vidé (c'était le faux avant le vrai, ou l'ombre avant la plénitude⁷, l'illusion de jeunesse), certainement renforcée par les réticences de la famille : dans le recueil des hommages rendus à Guerrier de Dumast, à sa mort en 1883, la seule mention explicite de ses débuts maçonniques, qui se trouve dans l'article de N. Vagner, et qui joue dans un sens catholique et édifiant, a été pourvue d'une « *note de la famille* », qui rappelle que

loin d'être ce qu'elle est devenue depuis, la franc-maçonnerie, à cette époque, n'était qu'une sorte de société de charité laïque, d'où l'idée de Dieu était bannie, il est vrai, mais où l'on s'occupait avant tout de philanthropie et de bonnes oeuvres. D'ailleurs, presque tous les gens comme il faut d'alors, en faisaient partie⁸.

Pour les derniers enfin, les historiens de la maçonnerie, G. de Dumast risque d'être victime de son goût pour les formes littéraires. Un poème affiche particulièrement le péché de littérature : est-ce bien sérieux ? Et aussi, peut-on lire encore ces choses-là (car leur forme poétique est bien démodée) ? Qui plus est, il s'agit ici d'un édifice construit sur l'idée que les Mystères modernes ou maçonniques continuent les Mystères antiques, qu'ils sont le chaînon présent d'une chaîne immémoriale, commençant aux brahmes de l'Inde, passant en Égypte, etc. On a évidemment fait justice, sur le plan historique, de ce genre de spéculations (bardées tout ensemble de science et de fable) : le danger serait que par excès d'hygiène critique, on rejette le phénomène de cette littérature et de cette pensée. Il n'est évidemment pas question de chercher chez Guerrier de Dumast des clartés sur l'origine de la franc-maçonnerie. Mais il est lui-même dans l'histoire de la maçonnerie, de la pensée et de la littérature ; son système a, dans son ordre, ses fondements, sa logique, ses développements et ses effets pratiques, qu'il faudrait pouvoir suivre dans le détail, à travers la sédimentation des textes, et,

en Espagne marque une cassure : avant le départ, salons parisiens, rêves de poésie... En 1825, sentiment d'être cloué à Nancy, sa carrière poétique brisée : il se voit comme « mort ». Voir Lucien Adam, *Le Baron Guerrier de Dumast*, Nancy, G. Crépin-Leblond, 1883, p. 26. La conversion a lieu en décembre 1825 : on manque de documents (L. Adam, p. 29).

⁷ Voir N. Vagner, *Notice sur M. G. de Dumast, envisagé au point de vue religieux*, Nancy, Imprimerie et librairie catholiques, 1883, ou L. Adam (*Le Baron Guerrier de Dumast*), dont les termes sont moins cassants.

⁸ *Auguste-Prosper-François Baron Guerrier de Dumast*, 1883, p. 55. L'article de Vagner (voir ci-dessus n. 7), ici repris en recueil par la famille de G. de Dumast, avait d'abord été lu aux Conférences de Saint Vincent de Paul de Nancy. Le passage qui a suscité la note est le suivant : « vivant à Paris dans un monde où l'on s'occupait peu d'études religieuses, il se laissa entraîner dans une voie séduisante mais trompeuse. Il lui sembla que la Franc-Maçonnerie était le dernier mot de tout, et il écrivit à sa louange un long et brillant poème [...] pour prouver que cette institution, condamnée par l'Église, était l'Alpha et l'Oméga de toutes choses. »

surtout, sans tenir a priori leurs auteurs pour des esprits faibles.

Je me contenterai d'indiquer que *La Maçonnerie* semble liée de près au milieu de *L'Hermès maçonnique* : tout un échange de bons procédés le montre. *L'Hermès* annonce et résume *La Maçonnerie*, en soulignant qu'elle repose sur des preuves nombreuses, exposées dans les notes : bref, « il n'avait pas encore été élevé à la Maçonnerie de monument aussi complet »⁹. Inversement, les notes de *La Maçonnerie* renvoient souvent, avec éloge, aux articles de *L'Hermès*.

Solidarité plus que ponctuelle : J.-M. Ragon (l'entrepreneur de *L'Hermès* dans les années 1818-1820) a largement puisé dans l'érudition de Guerrier de Dumast. Le *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes* (1840-1842) lui emprunte textuellement (mais sans aucune marque d'emprunt), recycle en quelque sorte, des développements. La théorie de Ragon sur l'origine indoue de la maçonnerie, jointe à l'interprétation solaire du mythe d'Hiram¹⁰ (par laquelle les trois premiers degrés, et eux seulement, reçoivent une légitimité absolue, immémoriale), doivent certainement être rattachées à cette source, même, ou surtout, si Ragon présente en 1860 sa découverte des origines de la maçonnerie de manière à bien poser sa différence¹¹.

L'audience et l'influence du livre de Guerrier de Dumast, qu'on trouve cité, ensuite, comme une référence extrêmement usuelle (souvent sans le nom de son auteur¹²), tient sans doute à sa forme mixte : cette apologie de la maçonnerie est à la fois un poème et une encyclopédie portative des Mystères. Il faut écouter son titre au complet : *La Maçonnerie, poème en trois chants, avec des notes historiques*,

⁹ *L'Hermès maçonnique*, vol. II, p. 394-395.

¹⁰ G. de Dumast se fondait pour cela sur les démonstrations de Ch.-Fr. Dupuis (comme le montre bien son système de références) : il ajoute Hiram, avec une sorte d'évidence, à la liste des mythes solaires antiques (Osiris, Apollon, etc.) que Dupuis avait analysés dans *L'Origine de tous les cultes ou Religion universelle* (1795). Mais il rejette le matérialisme qui accompagnait cette analyse, et s'écarte de la théorie d'une origine égyptienne des mystères.

¹¹ Voir l'article sur la « Véritable origine des anciens mystères, et plus tard, de la Francmaçonnerie » [sic], qui ouvre le *Rituel d'apprenti*, Paris, Teissier et C^{ie}, 1859, p. 10 : « Nous avons vingt-deux ans quand, en 1803, à peine entré dans la Maçonnerie, nous crûmes avoir découvert ses origines, et nous pensions être trop jeune (sept ans) pour nous en permettre la divulgation » : alors il dévore les livres, et « arrive jusqu'à présent (1860) » sans découvrir aucun auteur qui ait trouvé mieux ni même aussi bien que lui. Dans la revue qu'il fait des erreurs et des approximations, ceci me semble dirigé contre G. de Dumast : « d'autres enfin partent du brahminisme ; grave erreur ! la Francmaçonnerie, qui est un lien social et civilisateur, n'a aucun rapport avec un système dissolvant et antisocial ». Ragon, lui, part bien de l'Inde, mais de Manou, non des brahmes. L'érudition, et l'imagination, de l'origine procèdent par émulation, par reprise et bifurcation permanentes de la spéculation : -Antiquité, prêtre égyptiens (ainsi dans le système d'A. Lenoir, tiré de Dupuis).-Antiquité, mais Inde des Brahmes (G. de Dumast).-Antiquité, Inde, mais Inde de Manou (Ragon)...

¹² Ainsi chez Reghellini de Schio en 1833.

étymologiques et critiques. Deux parties donc : « la première contient un mélange de fictions et de vérités ; la seconde ne renferme que des faits »¹³. Les notes sont considérablement plus volumineuses que le poème : 60 pages de vers, 268 pages de notes, elles-mêmes pourvues d'un second niveau de notes (G. de Dumast restera attaché à une composition par empilement de notes). Il s'agit, à la limite, d'une forme bâtarde de dictionnaire, les articles ne s'enchaînant pas dans l'ordre alphabétique, mais dans l'ordre rationnel et poétique que dresse le canevas du texte.

La Maçonnerie tient dans une certaine mesure du manuel. On ne s'étonne pas de voir l'ouvrage non seulement récompensé, mais utilisé comme livre de prix : la Loge des Artistes lui décerne une médaille d'or à l'unanimité et décide que, « considéré comme classique, [il] sera donné en prix aux FF. qui auront bien mérité de la Loge par leur zèle, leur assiduité ou leurs travaux ». La BnF conserve un exemplaire¹⁴ dont la dédicace montre qu'il a été offert par la Loge au frère Alexandre Piccini, compositeur de musique, et qui contient, reliés à la suite du texte, le rapport de l'Orateur Lemaire (professeur de poésie latine à l'Université) sur l'ouvrage et sur la récompense à lui donner, ainsi que les comptes rendus des délibérations (mai 1820).

Un élément important ressort du rapport de Lemaire (quand il analyse la préface de *La Maçonnerie*), qui permet de mieux comprendre, ou de situer, l'inflation du discours maçonnique sur l'antiquité. G. de Dumast doit se justifier par rapport au secret maçonnique (*L'Hermès* de Ragon s'interrompt en 1820 parce que le Grand Orient le juge en infraction sur ce point) : « le secret obligatoire ne s'étend pas assez loin pour empêcher un Maçon de publier un livre [...] *les renseignements archéologiques*, les considérations philosophiques et morales, et les souvenirs poétiques, suffisaient pour le remplir, sans obligation à l'écrivain d'aborder le dogme ou la partie interne »¹⁵. L'antiquité sert à parler maçonnerie, les mystères morts sont en quelque sorte des mystères ouverts, des lieux publics : un discours sur les mystères vivants peut les investir, qui ruse avec le secret, et qui exhibe soigneusement ses réticences, ici et là, tout en décrivant, au passé et avec science, *archéologiquement*, une maçonnerie présente. Système complexe bien sûr, car la spéculation sur le passé fait retour sur le présent. Le foisonnement des antiquités (de quelque manière qu'on les ordonne, en partant de l'Égypte ou de l'Inde) fait le bonheur des ces maçons communicatifs, prolixes même, qui ne veulent pas se taire, mais parler d'eux-mêmes en se taisant.

¹³ Rapport du frère Lemaire sur *La Maçonnerie*, p. 4.

¹⁴ RES-H-2309. Dédicace datée de 5820.

¹⁵ Rapport Lemaire, p. 5-6 (*je souligne*).

Quand *La Maçonnerie* paraît, en 1820¹⁶, son auteur a vingt-quatre ans. Maçon, fils de maçon, petit-fils de maçon, il appartient à la Loge des Frères Artistes (Orient de Paris) ; la publication a été précédée de lectures en Loge¹⁷. Il s'est tellement investi dans cette oeuvre et dans les recherches qu'elle supposait (un grand remuement d'antiquités) qu'il est pris de « fièvre cérébrale » : « Après un mois de délire (écrit-il le 5 novembre 1820) et six semaines de silence absolu, je suis entré en pleine convalescence et parti pour la Lorraine où je me trouve depuis plus d'un mois »¹⁸.

Mais il médite un ouvrage plus vaste encore. Le testament littéraire qu'il établit en mars 1823, à la veille de gagner l'Espagne, où la guerre et ses fonctions de sous-intendant militaire l'appellent, énumère et décrit, en douze articles très ambitieux, les oeuvres et projets interrompus. Le premier consiste dans

la publication de ma seconde édition ou plutôt du nouvel ouvrage que j'aurais intitulé : *La Maçonnerie* ou *Les Initiations*, poème en six chants. Plus de méthode dans l'ensemble, plus de suite et de raison dans les idées, une versification plus correcte, quatre nouveaux épisodes et une foule d'autres morceaux inédits en auraient fait un livre assez remarquable. Le poème eût été porté de 1100 vers à 2400 ; les notes, quoique resserrées et purgées, se seraient considérablement accrues par la richesse des matériaux acquis depuis la première édition. Une introduction historique raisonnée (remontant par l'analyse, tandis que le poème descend par la synthèse), aurait complété l'ouvrage (2 vol. in-8°, avec 6 gravures et 15 vignettes)¹⁹.

En décembre 1825, G. de Dumast se convertit : c'est le début d'une carrière publiquement engagée dans le catholicisme libéral et enracinée à Nancy²⁰. Il n'est plus question de maçonnerie : le manuscrit des *Initiations* est retiré, vraisemblablement détruit²¹. La bibliographie qu'il établit de ses propres publications, en 1863 puis en

¹⁶ Paris, Arthus Bertrand, 1 vol. in-8°, avec 2 gravures et 7 vignettes.

¹⁷ Dans *Un chapitre de l'histoire littéraire française*, Nancy, Berger-Levrault, 1879, G. de Dumast reproduit « l'un des morceaux débités là en 1819 », p. 24.

¹⁸ Cité par L. Adam, *Le Baron Guerrier de Dumast*, p. 17. Outre que Lucien Adam l'a connu, il a eu accès à sa « volumineuse correspondance » : son étude, assise sur une documentation inédite est précieuse, surtout pour les précisions qu'elle donne sur la jeunesse de G. de Dumast, ordinairement laissée pour compte au profit des réalisations du notable nancéien.

¹⁹ Document inédit, que reproduit L. Adam, p. 21.

²⁰ Voir Louis Veillot, *Çà et là* (1860), livre III, « Résurrection d'une ville » : il s'agit de Nancy, et de l'arrivée de G. de Dumast. Avant : « le XVIII^e siècle régnait là sans partage » (chap. 1, « Nous n'en voulons plus », sous-entendu, du catéchisme). Il arrive (le voilà marié, et converti), c'est, chap. 2, « L'étincelle », et, chap. 3, « Le foyer » : à partir de là, Veillot fait le tour de Nancy dévot. Voir l'édition des *OC* de Veillot, t. VIII, Paris, Lethielleux, 1926, p. 76 et suiv. Les notes explicatives de François Veillot sont utiles et intéressantes.

²¹ « C'était un converti. On disait de lui des choses invraisemblables : poète, bon poète, il avait, par dévotion, brûlé ses propres vers. Un directeur des hypothèques qui composait des héroïdes à l'imitation de Colardeau, et un conseiller de la Cour qui publiait tous les ans des stances à Églé dans le recueil de la

1873, en fidélité à son idéal de dire la vérité « même dans les choses de peu d'importance », arbore la trace du livre sacrifié, comme l'indique une note mise à la mention du titre et des références de *La Maçonnerie* :

Une seconde édition, mais triplée d'étendue, -ou plutôt un ouvrage différent, dont celui-ci n'était plus que le noyau,- avait été composé sous ce titre : *Les Initiations*, poème en six chants, précédé de recherches historiques sur les antiquités de la Maçonnerie, et suivi d'appendices historico-critiques sur les sociétés secrètes de tous les siècles. Trois vol. in-8° (dont deux en prose), avec grandes vignettes, accompagnés de nombreuses planches pour les monuments, chartes, etc. -Cet ouvrage, destiné à la librairie d'Arthur Bertrand, mais retiré par son auteur, ne fut pas livré à l'impression²².

Les exemplaires de *La Maçonnerie* de 1820 sont traqués chez les libraires, pour finir en auto-da-fé. N. Vagner a raconté comment, « toute sa vie », G. de Dumast, craignant pour autrui l'influence de son livre, fut soucieux de le faire disparaître :

A une certaine époque, celui qui vous parle en ce moment [...] se trouvait en relation suivies avec une foule d'antiquaires et de libraires et au courant des ventes qui se faisaient dans un grand nombre de villes. Mission lui fut donnée de pousser à tous prix les rares exemplaires qui venaient en vente. Il réussit à s'en procurer, à longs intervalles, vingt ou trente exemplaires, au prix énorme de trente, quarante et cinquante francs chacun. Une fois en possession d'un volume, il s'empressait de le porter à son vaillant ami, qui, après en avoir remboursé le coût, le prenait délicatement avec les pincettes et, en chantonnant, le livrait joyeusement aux flammes²³.

Bonne affaire pour les libraires : « Rare », dit la description des catalogues, « l'auteur ayant retiré les exemplaires du commerce²⁴ ».

En tout l'activité maçonnique de Guerrier de Dumast s'est partagée entre la Loge des Frères artistes à Paris, et la Loge Saint-Jean de Jérusalem à l'Orient de Nancy : il faut ajouter, selon les indications du fichier Bossu de la BnF, l'appartenance à la « Maison métropolitaine de postulance de l'Ordre d'Orient (templiers dans la forme maç.) vers 1820 » et à « l'Ordre sacré des Sophisiens (période 1801-1821) ».

Sa bibliographie maçonnique tient en quelques titres :

1. Œuvres en vers : *Le Génie de l'Institution maçonnique*, Paris, Dondey-Dupré, 1819 (poème lu à la Loge des Artistes le 14 septembre 1818, 8 pages) et *La*

Société royale d'Agriculture, traitaient de fable l'histoire de ce sacrifice » (Veillot, *Çà et là*, éd. citée, p. 78). On voudrait espérer aussi.

²² *Catalogue des divers écrits imprimés de P.-G. de Dumast* [par lui-même], 1873, p. 8 (Ière rubrique, « Ouvrages en vers, ou dont les vers forment la majeure partie » -cette description n'est pas exacte : les notes forment la majeure partie de *La Maçonnerie*, et on peut soupçonner qu'il en était de même pour *Les Initiations*). Véridique ou exagérée, cette description suppose un texte des *Initiations* encore plus étendu que ne le disait le testament de 1823.

²³ *Notice sur M. G. de Dumast, envisagé au point de vue religieux*, par M. Vagner, 1883, p. 5.

²⁴ Voir par exemple la *Notice des livres mss et imprimés sur la Franc-Maçonnerie etc. provenant du cabinet de feu M. Astier*, Paris, chez D. Guillemot, 1856, n° 328.

Maçonnerie, Paris, Arthus Bertrand, 1820.

Le poème de 1818 est décrit par G. de Dumast comme « le germe²⁵ » de celui de 1820 : il s'y trouve en effet abondamment repris et cité, dans les notes. Il décrit de même son poème de 1820 comme « le noyau » des *Initiations* qui devaient suivre : on voit donc qu'il s'agissait d'un projet unique, centralisateur, s'accroissant de texte en texte.

2. Discours en prose : -*Discours prononcé à la Loge de Nancy*, Nancy, Bachot, décembre 1820 (je pense que l'*Allocution prononcée à la Saint-Jean d'hiver par le F.: D.*, Nancy, Bachot, 1820, indiquée dans la *Bibliographie lorraine* représente en fait le même texte). -*Discours prononcé à la Loge des Artistes*, le 29 avril 1821, Paris, Dondey-Dupré, avril 1821. -*Rapport fait à la Loge des Artistes pour favoriser une fondation en faveur d'apprentis orphelins*, Paris, Dondey-Dupré, juillet 1821.

Ajoutons-y le *Discours à la Loge des Artistes pour la Saint-Jean d'été 5819*, qui n'a pas été imprimé à part (du moins il ne le semble pas), mais que les notes du poème de *La Maçonnerie* reproduisent par larges extraits (p. 208 et suiv., p. 323).

La destruction, si nette, si déclarée par les actes, du grand poème de jeunesse, s'accompagne d'un phénomène de conservation non moins spectaculaire. G. de Dumast fait dans l'hiver 1861-1862 un exercice de lecture « anachronique » (c'est son terme) : il relit, devant l'Académie de Stanislas²⁶, sans y changer un mot, un mémoire qu'il avait prononcé devant elle déjà, le 8 mars 1821, et qu'il avait composé en 1820, à une époque, précise-t-il, où il était venu passer en Lorraine un congé de convalescence. Il n'en dit pas plus, mais il en dit assez pour qu'on reconnaisse les circonstances qui avaient suivi la rédaction du poème très échauffant de *La Maçonnerie*. G. de Dumast est donc sorti de son silence de six semaines pour dire en séance académique *Un mot sur les langues de l'Orient* : tel est le titre du Mémoire ressuscité, qui est consigné en 1862 dans les archives de l'Académie de Stanislas (son auteur ayant oublié de le déposer en 1821), et imprimé, avec une explication et des notes nouvelles (reconnaissables par leur typographie), où le vieux G. de Dumast relève ce que la science du jeune G. de Dumast

²⁵ *Catalogue des divers écrits imprimés de P.-G. de Dumast*, 1873, p. 8.

²⁶ Membre associé de l'Académie de Stanislas dès 1817 (grâce à son *Eloge de Gilbert*), G. de Dumast en devient membre titulaire en 1826, et après 1876 président d'honneur à vie. Chez cet homme qui vit en sociétés, c'est elle qui a été le plus longuement mêlée à sa vie. Et inversement peut-être. Quand il relit en 1861 son Mémoire de 1821, il apparaît comme le passé, la tradition, la chaîne : « A cette seconde lecture, faite dans le même lieu, devant les mêmes fauteuils, N'ASSISTAIT PLUS AUCUN DES AUDITEURS DE LA PREMIÈRE. -L'Académie, dans l'intervalle, s'était renouvelée tout entière » (*Un mot sur les langues de l'Orient*, p. 4).

avait en 1820 d'incomplet, à cause de son âge, mais surtout, parce que l'orientalisme était naissant. On reconnaît bien, dans ce Mémoire, l'inspiration du poète de *La Maçonnerie*, quand, se livrant à son admiration pour la langue sanscrite, il trouve son « ordre » et sa « régularité » exprimés dans l'étymologie même de son nom, « *sanskrita*, composée » : « on est tenté [...] de croire qu'elle n'est point, comme les autres, le résultat fortuit des caprices populaires, mais réellement le produit mûr et combiné des travaux d'une castes d'hommes instruits », les sages²⁷.

S'il importe tant de rappeler, ou plutôt d'établir scrupuleusement les dates, c'est que G. de Dumast veut prouver une antériorité, prendre place dans l'histoire comme l'auteur, selon un terme qui lui devient de plus en plus familier, d'une « initiative ». Le lieu du discours importe aussi, car cette initiative s'ancre en Lorraine et s'attache à Nancy. La brochure de 1862, *Philologie orientale appliquée, Note chronologique sur les travaux de l'école vulgarisatrice*, recommence et récapitule cette histoire du combat pour l'orientalisme, sous une épigraphe qui annonce (en latin) *le jour nouveau se levant à l'Orient* : acte de naissance daté du 8 mars 1821, devant l'Académie de Stanislas, quand le jeune G. de Dumast, énonçant des choses neuves « même pour Paris », parlait contre l'exclusivité donnée aux antiquités grecque et latine, et réclamait, pour un renouvellement des lettres arrivées à consommation, qu'on leur adjoignît le sanscrit, « reine des langues de l'Orient » et « mère-langue », ainsi que toutes les richesses, originelles, originantes, des antiquités orientales ; en 1852, c'est le Mémoire sur *L'Orientalisme rendu classique*, adressé au ministre de l'Instruction publique puis diffusé dans la presse²⁸, où G. de Dumast fait des propositions pratiques pour l'introduction du sanscrit et de l'arabe dans les études littéraires classiques, seule voie selon lui pour un renouvellement des lettres ; enfin, le combat sort de la sphère de l'opinion privée, deux Académies, celle de Nancy (l'Académie de Stanislas) et celle de Metz, le cautionnent et l'assument. Nancy, à l'avant-garde, donne la preuve par l'exemple : en 1857, paraissent *Les Fleurs de l'Inde* (sans nom d'auteur, sous l'autorité de l'Académie de Stanislas), où G. de Dumast propose une anthologie *classique* des « chefs-d'oeuvre » sanscrits et arabe (la part donnée au sanscrit est la plus grande²⁹).

²⁷ « Un mot sur les langues de l'Orient », Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1862, p. 19.

²⁸ G. de Dumast s'investit avec passion dans la diffusion de cette brochure : 1ère édition en 1853, seconde éd. augmentée en 1854, un supplément gratuit est distribué à ceux qui avaient la 1ère édition. *Les Fleurs de l'Inde* (1857) contiennent une 3ème édition : cela est annoncé en page de titre, et expliqué dans l'Avant-propos (p. vi), qui refait à son tour l'historique de cette « conquête intellectuelle de l'Asie » par la Lorraine.

²⁹ Une seconde édition était prévue, accroissant la part de l'arabe.

Classique, c'est-à-dire que les textes y apparaissent « soumis aux conditions de classicisme imposées tant pour le latin que pour le français par le code universitaire³⁰ ». Cette édition de vulgarisation, qui s'appuie sur le texte original, a demandé d'inventer un système transcritif, de créer, de faire graver et fondre un caractère européenisé : « une cité dépouillée de sa couronne » dépassera les essais de vulgarisation qui ont déjà eu lieu, et donnera un système unifié à l'Europe³¹. La France ne possède pas de plombs dévanagari (pour écrire le sanscrit)³² : aussi les plombs intermédiaires qui ont été fabriqués pour les *Fleurs de l'Inde* servent-ils aux travaux savants de Burnouf et Leupol. Nouvelle étape, le corps de devanagari que la France n'a pas, l'Académie de Stanislas l'achète, pour ses académiciens, mais aussi pour le monde savant dans son ensemble. Tous ces détails concrets sont passionnants, essentiels pour montrer comment on mord sur le monde nouveau de l'Orient, « la conquête intellectuelle de l'Asie » par Nancy. Un enthousiasme intact pour la presse de Gutenberg sous-tend ces pages. Avec ces plombs, une école propre à Nancy (autour d'E. Burnouf et de Leupol) crée les outils de travail (grammaire, dictionnaire, textes choisis...). L'«Ecole vulgarisatrice», comme l'appelle G. de Dumast, oeuvre ainsi pour casser le « préjugé » et la « routine ».

Quand il annote en 1862 son « vieux mémoire » de 1820, il le présente comme le « germe » de *L'Orientalisme rendu classique* et des *Fleurs de l'Inde*³³. C'est toujours la même image qui dirige la présentation et l'interprétation de l'oeuvre passée : le *Génie de l'Institution maçonnique* était le « germe » de *La Maçonnerie* de 1820, elle-même « noyau » des *Initiations* mortes-nées. Deux séries, donc, dans la germination, dont l'une est ostensiblement rompue, l'autre ostensiblement aboutie. Et pourtant si proches : toutes deux si « orientales », et attendant la nouveauté d'un arrivage de passé, d'une actuelle et brûlante découverte d'origine, de ces « mines de l'Orient » ouvertes à la conquête exhaustive par Anquetil-Duperron et ses émules, de cette Californie de l'oriental³⁴.

³⁰ *Philologie orientale appliquée...*, p. 5.

³¹ *Fleurs de l'Inde* (« Au public », Avant-propos, Avertissement) ; *Philologie orientale appliquée*, p. 5 et suiv.

³² Sinon un corps de petites majuscules, utilisé autrefois par Chézy. La France a dû emprunter des poinçons à la Prusse. *Fleurs de l'Inde*, (Avant-propos, p. ix, n. 1) ; *Un mot sur les langues de l'Orient*, p. 15 n. 28.

³³ *Un mot sur les langues de l'Orient*, p. 21 n. 38.

³⁴ Dans *L'Orientalisme rendu classique*, G. de Dumast renvoie à la Renaissance du XVI^e siècle, dont les « sables aurifères » sont à présent épuisés. « Eh bien ! quand la Colchide a eu donné toutes ses richesses, on en a demandé au Tage et au Pactole ; quand le Tage et le Pactole n'ont plus rien fourni, on a exploité le Pérou ; à présent que le Pérou vieillit, on se jette sur le Sacramento. Telle est la marche naturelle des

Il faut, pour situer la ferveur de G. de Dumast, relire *La Renaissance orientale* de Raymond Schwab³⁵, son exposé d'une « révolution du présent par un nouveau passé », pour une période qu'il fait commencer en 1771 (quand Anquetil-Duperron traduit le Zend-Avesta) et finir en 1875 :

Pour la première fois dans l'histoire humaine, les écritures déchiffrées par les orientalistes firent de la terre un tout [...] tout à coup l'humanisme partiel des classiques devient l'humanisme intégral qui nous semble maintenant un produit de la nature [...] L'humanisme de Marsile Ficin restait estropié tant qu'il ne fut pas celui d'Anquetil-Duperron³⁶.

Le titre de R. Schwab dit exactement son objet : seconde Renaissance, ou Renaissance complète, dans laquelle philosophes et écrivains -centralement, les romantiques- puisent le sens d'une totalité et un renouvellement des formes. Renaissance, conquête du nouveau monde : ces expressions et images deviennent à cette époque des clichés.

Dans son chapitre sur « Le bilan des installations », R. Schwab évoque en passant « la fondation d'une école indianiste à Nancy, dans les années 50, par Guerrier de Dumast, l'un des premiers membres de la Société Asiatique, Emile Burnouf et Leupol » : c'est, écrit-il, « un indice assez probant de l'intérêt accordé à ces choses par cette époque », mais la France est en retard sur l'Allemagne³⁷.

Si G. de Dumast entre parfaitement dans l'espèce de flux des mentalités que décrit R. Schwab, il mérite une attention particulière, d'abord à cause de sa position en littérature. Adoptant les options le plus incurablement vieux-jeu, il ne jure que par La Harpe et Quintilien, regrette les commentaires qu'ils auraient fait de Valmiki³⁸, s'ils l'avaient connu, et ne s'expose aux « feux du soleil de l'Orient » qu'avec le goût et le « génie de Racine ». Côté français, il vit sur Lebrun-Pindare, à l'occasion Pellet d'Épinal (qu'Épinal recommande), les grands prédicateurs... c'est, selon l'excellente

choses ; et les Facultés des lettres, qui se consomment en vains efforts sur le terrain [*sic* : voir ci-dessous n. 43] du grec et du latin, dont il n'y a plus de choses neuves à faire sortir, ont besoin d'une Californie. Cette Californie, heureusement elle existe, c'est l'Orient » (p. 6).

³⁵ Paris, Payot, 1950.

³⁶ *La Renaissance orientale*, p. 12 et 23.

³⁷ *Ibid.*, 139-140.

³⁸ *Fleurs de l'Inde, contenant la mort de Yaznadate, épisode tiré de la Ramaïde de Valmiki, traduit en vers latins et en vers français avec texte sanscrit en regard, et plusieurs autres poésies indoues ; suivies de deux chants arabes et de l'apologue du Derviche et du petit corbeau*, Nancy, N. Vagner, et Paris, B. Duprat, 1857, p. 7 et 84-85. Le latin donne à Valmiki, traduit en *Valmicius*, le sacrement du classicisme et de la « pureté » : G. de Dumast transporte sur le poète indou le mot de Quintilien sur Cicéron, « *Ille se profecisse sciat cui VALMICIUS valde placebit* », l'élève à qui Valmiki (/Cicéron) plaît, peut juger par là même qu'il a fait des progrès.

formule de Lucien Adam, un « émigré littéraire »³⁹. Mais ces options, par lesquelles il rejette le « romantisme » avec une sorte d'obstination aveugle (déplorant le relâchement des vers, la grossièreté des temps, et le sens perdu de la virgule), n'en sont pas moins jointes à un enthousiasme de nouveauté, de hardiesse voire de provocation, et à une croisade éclatante contre Habitude et Routine. Renouveler le classicisme (en ouvrant sur lui les vannes de l'Orient), tel est le choix de cet esprit paradoxalement aussi académique qu'original. Sans doute, il obéit mal aux associations reçues de l'histoire littéraire et aux jugements de valeur qui les conditionnent.

D'autre part, l'orientalisme de G. de Dumast montre, me semble-t-il, une structure caractéristique : cette totalité sur laquelle débouche l'antiquité renaissante, en donnant l'origine, en révélant les parentés qui ordonnent la diversité du monde, cette totalité semble ici être toujours reçue, assumée, par une « spécialité », société maçonnique ou province.

« Plus il y a eu spécialité, plus il y a force : la nation juive, la nation guèbre, sont éternelles comme les Pyramides », déclarait en 1821 l'Orateur des Frères Artistes ; « les initiations, les religions, renferment un principe de vie, de stabilité, de durée, qui s'étend sur toutes choses, depuis les édifices qu'elles ont fait construire, jusqu'aux mots dont elles se sont servi⁴⁰ ». Ainsi Eleusis est entière et vivante dans l'intérieur de la Loge, elle est conservée en maçonnerie (le philhellène Guerrier de Dumast s'adressait à ses Frères Grecs alors présents⁴¹, pour les inviter à se sentir en France et en maçonnerie encore plus en Grèce que s'ils y étaient restés). De même dans *La Maçonnerie* : « l'initiation, qui est une tradition organisée⁴² », transmet, on voudrait presque dire conduit, l'antiquité (celle de Zoroastre, des Brahmes, etc.). G. de Dumast semble récrire la méditation de Volney sur les ruines, quand il montre l'initié moderne de la maçonnerie qui découvre, ou plutôt « retrouve » et « reconnaît » Zoroastre, Vesta, les Hébreux, Pythagore..., voit autour de lui Ecbatane, Memphis, Eleusis, le Nil, Thèbes,

³⁹ *Le Baron Guerrier de Dumast*, p. 27-28. « S'il était né cent ans plus tôt, M. de Dumast eût pris rang parmi les poètes du XVIII^e siècle, et peut-être aurait-il alors ouvert une voie nouvelle dans laquelle il fût devenu illustre » : il passe à côté de la révolution littéraire qui s'accomplit, « M. de Dumast ne sentit rien, ne comprit pas ». L. Adam cite, à partir de la correspondance qu'il a pu consulter, un jugement sur Lamartine d'autant plus intéressant que G. de Dumast a pour tactique d'ignorer les auteurs que son système rejette.

⁴⁰ *Discours prononcé à la Loge des Artistes le 29 avril 1821*, p. 5, n. 1.

⁴¹ *Ibid.*, p. 6, n. 1.

⁴² *La Maçonnerie*, p. 209.

Balbek, Héliopolis, la Caldée⁴³, Babel... : « le Génie de l'antiquité, planant autour de lui sur les débris, semble répéter cet adage, cher aux premiers nomothètes, *Numero deus impari gaudet*⁴⁴ ». Et ces débris, loin de marquer une rupture entre l'antique et l'actuel, font toucher la permanence : l'auteur, un peu plus haut, reprochait à Volney d'avoir dit « le fil de la science occulte rompu⁴⁵ ».

Quand, en 1835, rééditant deux articles de 1832 dont il fait valoir la hardiesse et la nouveauté pour cette date, il pèse *Le pour et le contre sur la résurrection des provinces*, il prend position pour la province, où il voit une formation rationnelle et naturelle, contre le département, produit d'un découpage terroriste. Écartant les équivoques passéistes (écartant les partis du passé), il milite pour que vive la « sous-nationalité ». De véritables « centres » opposeraient leur identité, leur gravitation, à l'attraction trop exclusive de Paris : « Alors seraient conçus, commandés, exécutés, comme avant 89 (et mieux, parce que les lumières du présent s'ajouteraient à la libre vigueur du passé), quelques-uns de ces grands travaux qu'il nous faudra voir, sans cela, renvoyer encore aux générations futures⁴⁶ ». S'il condamne les « spécialités chétives » (des spécialités de repli), il suppose bien une spécialité positive sans laquelle la province ne sera pas forte. Son engagement pour l'orientalisme ne peut être détaché de ce contexte provincial, ou de cet idéal provincial(iste ?) qui fait de lui une initiative lorraine, et l'une des plus mobilisatrices. C'est la Lorraine, quand on lit G. de Dumast, qui va donner l'Orient et « l'éveil » à la France, la sauvant de son assoupissement scientifique.

Est-ce un hasard, est-ce une simple continuité sonore, que ce glissement des « initiations » aux « initiatives » ? Si *Les Initiations* du début des années 1820 ont sombré, des *Initiatives lorraines* ont bien vu le jour (en 1866 ; elles sont reprises en 1874, en appendice de la *Couronne poétique de la Lorraine*⁴⁷). Ou faudrait-il dire que les « initiatives » réorientent les « initiations » ?

Dans *La Maçonnerie*, l'initiation (antique-moderne) conservait le passé, mais aussi les initiés étaient, exemplairement et pour ainsi dire substantiellement, des hommes d'initiative. Les initiés égyptiens, écrit G. de Dumast, ont inventé le four (pour

⁴³ « Caldée » est un exemple, entre cent, des nouveautés orthographiques que G. de Dumast a défendues sa vie durant, avec une belle continuité, au nom de l'antique et de l'étymologie : ce sont des nouveautés qui détestent l'usage moderne-et-infondé (voir ci-dessus, n. 34, « terrain »).

⁴⁴ *Dieu aime le nombre impair. La Maçonnerie*, p. 208 et suiv.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁴⁶ *Le pour et le contre...*, extrait de la *Revue de Lorraine*, Nancy, Vve Hissette, 1835, p. 24.

⁴⁷ Recueil au titre significatif : à la cité découronnée, G. de Dumast rend sa couronne, mais sur un plan, idéal, moral et intellectuel.

faire éclore les oeufs), si bien qu'il naissait tous les jours à Bermé plus de poussins qu'il n'est d'étoiles au firmament⁴⁸ : nous sommes bien loin de ces records. Les initiés toscans étaient munis de paratonnerres trois mille ans avant Franklin. Le système de Copernic était connu longtemps avant Copernic, par un pythagoricien... Tout cela est topique, le Copernic pythagoricien, par exemple, se retrouve un peu partout dans la littérature apologétique maçonnique de l'époque. Mais il est frappant de voir G. de Dumast donner à son apologie de la Lorraine exactement la même forme, obéir aux mêmes mécanismes de pensée et de formulation : jeune, il écrivait que les initiés avaient le paratonnerre trois mille ans avant Franklin ? Vieux, il écrit que les Lorrains mangeaient des pommes de terre cinquante ans avant Parmentier. La Lorraine pavait les rues longtemps avant Paris, la Lorraine connaissait la machine à vapeur avant Fulton ; la Lorraine abolissait le servage, la Lorraine concevait la décentralisation, la Lorraine trouvait la charité, se mettait à la viande de cheval, etc., etc., longtemps avant les autres.

La Lorraine, écrit G. de Dumast dans *Morts comparées de la Pologne et de la Lorraine* (1868) a le « génie des initiatives⁴⁹ ». Dans ce texte où il montre l'agonie comme providentiellement conjointe, au XVIII^e siècle, de deux « têtes couronnées », il donne à la Pologne le caractère antithétique de l'immobilisme. Il duplique ainsi le schéma qu'il expose ailleurs d'une Chine (immobile bien sûr) et d'une Angleterre entreprenante, la France oscillant entre les deux pôles : si l'on superpose les deux grilles, la Lorraine apparaît comme l'Angleterre de la France.

De même que la « spécialité » maçonnique débouchait sur une ouverture cosmopolite (au sens propre de « citoyenneté du monde »), de même la sous-nationalité lorraine débouche sur une sur-nationalité : il faut relever, dans la *Philosophie de l'histoire de Lorraine*, l'attribution au peuple lorrain, non seulement de la « générosité », mais de la « généralité », et cette formule décisive et claire, avec ses marques de soulignement presque outrancières⁵⁰ : « Tandis qu'à gauche de la Meuse ou à droite du Rhin, chaque peuple se préoccupait de ses avantages PARTICULIERS, on ne songeait dans le pays intermédiaire qu'aux avantages UNIVERSELS⁵¹. »

⁴⁸ Il emprunte les traits de cette inspiration poétique et progressiste à un ouvrage (que je n'ai pas retrouvé) de l'abbé Copineau, *L'Homme rival de la nature*.

⁴⁹ Voir le recueil de 1874, *Couronne poétique de la Lorraine*, où ce texte est repris en appendice, p. 327.

⁵⁰ Cela caractérise la typographie de G. de Dumast. On en trouvera ici d'autres exemples.

⁵¹ *Philosophie...*, dans *Couronne poétique de la Lorraine*, p. 314. Ce Mémoire a été lu en septembre 1850 dans des conditions particulièrement solennelles (c'est une sorte de triomphe de Nancy, sur le plan de l'honorabilité scientifique : centenaire de l'Académie de Stanislas et réunion à Nancy du Congrès Scientifique de France, sur fond d'illuminations, feux d'artifice, inaugurations, concours agricoles : voir

Du côté des amis mêmes de G. de Dumast, on a pris avec un sourire ses exagérations lorraines, et on les laisse de côté, comme trop entachées de passion et d'esprit de « paradoxe » : ce dernier terme est celui de Lucien Adam, quand il évoque l'homme vieillissant, un peu porté à se caricaturer lui-même. Peut-être trouvons-nous là, avec la maçonnerie du jeune G. de Dumast et la Lorraine du vieux G. de Dumast, les deux pôles sujets à la censure, la sienne propre ou celle des autres : et les deux pôles de l'investissement personnel le plus fervent, liés par l'Orient. Liés entre eux et l'Orient par la triple répétition que font entendre ces mots de l'origine, commencement ou naissance : initiation, orient, initiative.

Le personnage de Guerrier de Dumast dessine un type du commenceur et de l'inspirateur. « Il a été de ceux dont Montaigne dit spirituellement qu'*ils sont partis sans avoir déballé* », déclare-t-on à l'inauguration de son buste⁵². « S'il avait concentré sur la linguistique tout l'effort de sa puissance intellectuelle », écrit Lucien Adam (qui fut, dit-il, son élève pendant plus de trente ans⁵³), « il eût pris rang à côté des Bopp, des Burnouf, des Schleicher, des Whitney, des Bréal ». Et pourtant, que d'assauts victorieux portés aux langues et à la philologie :

La première passion de M. de Dumast avait été la botanique, cette science aimable au service de laquelle on sait que Schleicher a fait son stage de linguiste [...] Son herbier grossissait à vue d'oeil, quand les hasards de la guerre le conduisirent dans nos départements pyrénéens, où la langue basque excita sa curiosité. En très peu de temps, l'apprenti botaniste pénétra dans les profondeurs du mystérieux idiome plus avant qu'aucun des basquistes de la région. M. Vinson, aujourd'hui passé maître de la science euskarienne, à laquelle il a été initié par M. de Dumast lui-même, pourrait attester que la grammaire basque, demeurée malheureusement manuscrite, de notre illustre et regretté concitoyen ne le cède en rien aux travaux de Guillaume de Humboldt.

De retour à Paris, M. de Dumast s'éprit de la langue sanscrite, dont l'étude représentait alors des difficultés redoutables [...] A l'étude du plus riche des idiomes indo-européens, M. de Dumast fit succéder celle de l'arabe littéraire, cette clé d'une grande civilisation que nos étroits préjugés nous

O. Voilliard, *Nancy au XIX^e siècle*, Paris, Ophrys, p. 200) ; il a été ensuite diffusé à tirage réduit, puis réclamé à l'auteur « comme jalon très marquant sur la route des investigations historiques » (encore un début, une marque, une impulsion !). G. de Dumast fait reposer sur la Lorraine la mission de « civilisation », la construction d'« un édifice moral, SANS EGAL AILLEURS EN EUROPE [...] moitié palais et moitié temple, dont le fronton portait sur deux colonnes qui s'appelaient *ordre* et *liberté* » (p. 313). P. Rétaat a montré dans le roman de *Sethos*, sinon maçonnique du moins maçonniquement fondateur, les développements de « l'épisode civilisateur » (« Initiation maçonnique et initiation traditionnelle : modèle antique et projet civilisateur », *Lendemains*, N° 46, 1987, p. 49-56).

⁵² Discours de Ch. Benoit, dans *Inauguration du buste du B^{on} Guerrier de Dumast au palais des Facultés* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1884), Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1885, p. 23.

⁵³ L. Adam (1833-1918), magistrat nancéien, philologue, linguiste, reçu à l'Académie de Stanislas en 1873, a publié de nombreux travaux sur les langues caraïbe, mandchoue, roucouyenne, arouagane, piapoco, et beaucoup d'autres.

portent à ne pas estimer assez⁵⁴.

L'oeuvre imprimée, pulvérulente de brochures et d'articles en tous sens, peut effrayer le lecteur. Elle contient pourtant ce qui révèle sa cohérence : la bibliographie de G. de Dumast, dressée par lui-même, publiée en 1863 et 1873⁵⁵ : c'est une espèce de mémento des initiatives qui sont à l'actif de cet ouvrier de l'impulsion, en somme, des « matériaux » (c'est son terme) pour un historique des « germes » et de leur diffusion. On sent combien le principe d'achèvement tient ici dans la conformité à un modèle civilisateur : *initiative*, *vulgarisation*. L'activité de G. de Dumast évite doublement l'oeuvre savante, et la laisse aux élèves.

On sait et on répète volontiers, à la suite de Lucien Adam, qu'après sa conversion et le reniement de sa jeunesse maçonnique, G. de Dumast, exempt de toute agressivité anti-maçonne, condamnait et méprisait les thèmes à la Barruel⁵⁶. Tous les témoignages signalent chez lui le même caractère de tolérance et de bonne éducation. Mais on voudrait trouver, dans son oeuvre, des choses dites par lui-même, d'autant plus que son silence est obstiné.

Or il semble que les années 1870 marquent, chez le vieux G. de Dumast, un retour conscient, volontaire, assimilateur pour ainsi dire, sur sa jeunesse maçonnique. La deuxième édition (1873) de son autobiographie en est un indice, car elle ne se contente pas de mettre à jour la première (1863). Elle complète par les deux bouts, ajoute des éléments derniers mais aussi des éléments premiers : on y voit *apparaître* la mention du poème de 1819, *Le Génie de l'institution maçonnique*, et des trois discours

⁵⁴ Lucien Adam, « M. de Dumast linguiste », dans *Auguste-Prosper-François Baron Guerrier de Dumast*, 1883, p. 50-51. L. Adam donne des précisions supplémentaires dans *Le Baron Guerrier de Dumast*, 1883 : c'est en 1813, à Phalsbourg (où son père vient de le faire envoyer comme sous-intendant militaire) qu'il commence l'étude de l'arabe et de la botanique. A Paris, la philologie, ancienne et moderne, et l'histoire de la maçonnerie l'occupent conjointement, puis les langues vivantes. En 1824, retenu à Bayonne en revenant d'Espagne, armé de sanscrit et d'arabe, il ouvre le basque par « la méthode comparée ».

⁵⁵ *Liste des écrits imprimés de M. P.-G. de Dumast* (1863) et *Catalogue des divers écrits imprimés de P.-G. de Dumast* (1873). En 1882, malade et presque aveugle, il publie encore un recueil de poésies religieuses (*L'Heptapège*). On pourra compléter l'autobiographie de G. de Dumast (classée par rubriques) avec la *Bibliographie lorraine* (5/1, p. 28-34, ordre alphabétique, nombreuses coquilles).

⁵⁶ L. Adam, *Le Baron Guerrier de Dumast*, p. 16 (ce texte alimente toute une série de notices). Il faudrait pouvoir consulter la correspondance. Les relations de G. de Dumast, dans le milieu catholique, sont bien connues, mais on voudrait en savoir plus sur les anciens amis : je pense notamment à A.-L.-A. Fée, qui l'inclina en 1812 vers la botanique, ami constant, dont il célèbre en vers les quatre-vingts ans, en 1869. Dans la 2ème édition de sa bibliographie (1873), il tient à montrer cette amitié (par une note de l'avant-propos). Fée, pharmacien militaire, botaniste, docteur de médecine à Strasbourg, est signalé par le fichier Bossu de la BnF comme maçon et templier. Il est l'auteur d'une ode sur la maçonnerie (1819) et de *Souvenirs de la guerre d'Espagne*.

prononcés en 1820 et 1821 à la Loge de Nancy et à celle des Artistes à Paris.

En 1879, G. de Dumast écrit *Un chapitre de l'histoire littéraire française, Renaissance de la rime riche*⁵⁷. Minutie, mais gravité d'un combat au nom de la vérité en histoire, par un « vétéran du *véritisme* » : il veut réagir contre la facilité avec laquelle « les notions vraies des événements » sont remplacées « par une sorte de mythologie ». Le « chapitre » est un grand drame vu en réduction. Argument : de même que la Perse s'est vue dotée de rois imaginaires et la France d'un Charlemagne et de douze pairs fabuleux⁵⁸, de même qu'on déforme le récit des Cent-Jours, etc., de même la renaissance de la rime riche est portée par l'opinion reçue au crédit du romantisme. Or la rime riche, déclare Guerrier de Dumast, c'était moi (le romantisme a suivi). Ce texte maniaque et passionné arrive à une synthèse étonnante.

La renaissance de la rime riche, négligée depuis les grands classiques, c'était moi, ou plutôt c'était une initiative personnelle et lorraine. En 1819, la princesse Constance de Salm, publiant un recueil de ses oeuvres, les fait précéder d'une défense de la rime faible. On ne pouvait « laisser passer sans protestation un tel enseignement [...] Or, personne des lettrés d'alors n'assurait cette tâche : le hasard fit [...] que ç'ait encore été là, pour ainsi dire, une des innombrables « initiatives lorraines⁵⁹ ». Document à l'appui : G. de Dumast reproduit son poème de mai 1819, galamment polémique et brillamment rimé, *La Rime*.

Initiative personnelle et lorraine, ou encore, car les termes peuvent commuter, personnelle et maçonnique. Constance de Salm n'est pas « convertie »⁶⁰ par *La Rime*, mais les salons se montrent « plus convertissables à l'opulence rythmique » ; quant aux Loges, elles croient et pratiquent déjà :

Où la chose notamment devint très visible, ce fut dans les Loges : galeries dont à cette époque-là les brillantes et paisibles fêtes n'offraient aucune arrière-pensée militante : réunions qui, plus ou moins philosophiques et libérales, c'est vrai, mais non point exclusives, n'avaient rien du caractère anti-conservateur ou anti-religieux qu'elles ont pu prendre depuis. En particulier, à la Loge dite des Artistes, rendez-vous dont les « travaux » rassemblaient des gens de la meilleure compagnie, appartenant aux opinions les plus diverses, -la littérature *classique*, parfaitement correcte, occupait un rang distingué et tenait une intéressante partie de ses Assises parisiennes.

Par la rime, l'auteur et bourreau de *La Maçonnerie* reprend possession de son

⁵⁷ Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1879 (extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*).

⁵⁸ Dans *La Maçonnerie*, G. de Dumast, appliquant la leçon tirée de Dupuis, les expliquait par le symbolisme solaire.

⁵⁹ *Un chapitre...*, p. 11.

⁶⁰ La rime, selon qu'on la défend riche ou faible, semble avoir des implications spirituelles, car C. de Salm « mourut voltairienne, dans toutes les acceptions du mot ».

poème, qu'il nomme et dont il cite 28 vers⁶¹ :

Eh bien, comme spécimen du rétablissement usuel de rimes passablement riches, citons l'un des morceaux débité là en 1819 : c'était le début du second chant d'un poème de circonstance empreint de la couleur locale.

La Loge des Artistes, présentée comme l'« héritière de l'ancienne Loge des Neuf Soeurs⁶² », est ici décrite comme rassemblement de la bonne société⁶³ et comme atelier du classicisme, une sorte d'avant-garde, anti-passéiste, mais par la tradition et le passé, bref, un creuset de re-naissance :

C'est là, par exemple, qu'ont débuté, par des lectures en vers, l'auteur de *Pixiola* (Saintine) ; -celui de *Guido-Reni* (A. Béraud), etc. Le vieux académicien grand-chancelier de la légion d'honneur (Lacépède) représentait les traditions, mariées, de deux siècles d'intelligence, de beau langage et de parfait savoir-vivre⁶⁴.

Déjà dans son testament de 1823, G. de Dumast envisageait ensemble l'accroissement savant et l'amélioration formelle (« une versification plus correcte⁶⁵ »). La question de la rime n'est ni superficielle, ni accessoire. Bien sûr, l'apologie personnelle se sert de la littérature pour vider *La Maçonnerie* d'une large part d'elle-même (« poème de circonstance », « couleur locale »). Mais il y a autre chose, ici, qu'un moyen pour minimiser, soixante ans plus tard, en le *réduisant* à des dimensions littéraires, l'engagement maçonnique des années 1818 et suivantes. Il est plutôt valorisé, présenté comme essentiel et plein, parce qu'il existe déjà en horreur de la nouveauté (le romantisme figure ici comme *res nova*), l'encadrant par son choix qui est indissolublement le choix du re-nouveau et du passé : parce qu'il relève de l'*initiative classique*, d'une sorte d'invention de la tradition.

G. de Dumast fait immédiatement suivre sa citation de *La Maçonnerie* d'une nouvelle citation de lui-même, toujours en provenance de la Loge : « Un autre passage qui nous revient en mémoire est plus ancien encore, car c'est en 1818 qu'il fut déclamé devant un auditoire semblable⁶⁶ ». Encore des vers, dont la forme est donnée pour modèle, mais à l'initiative littéraire de la renaissance de la rime riche se lie ici l'initiative du philhellénisme et de l'appel aux peuples. Suivons l'auteur dans ses

⁶¹ Les premier et dernier vers donneront une idée du passage : « Qui n'a pas quelquefois tenté de se connaître ? »... « Révèle tout son sort : faiblesse et dignité. »

⁶² *Un chapitre...*, p. 23 n. 1.

⁶³ *Ibid.*, n. 2, sur le baron Faucher, le duc de Lorges, le vicomte de Bois-Denemetz.

⁶⁴ *Ibid.*, n. 3

⁶⁵ Voir ci-dessus, texte cité p. 5 [6].

⁶⁶ *Un chapitre...*, p. 25

méandres germinatifs : le poème de 1818 prélude au discours prononcé en avril 1821, à la Loge des Artistes, pour la réception de quatre Grecs, où G. de Dumast évoque l' « aurore d'un jour nouveau qui semblait se lever sur l'Athos » ; comme « l'idée en germe » que contient ce discours se développe, il traduit un texte pseudonyme de Korais (*Salpisma polémistèrion*, c'est-à-dire *Fanfare guerrière*), lui donne pour préface « un appel direct et formel au monde civilisé tout entier » (le tout est publié en juillet) ; et cette préface, dit-il, devient « soudain le manifeste des Philhellènes », servant « d'étendard à la moderne croisade ».

Détail significatif : alors qu'il revendique depuis longtemps l'initiative philhellène, en faisant valoir la date de son édition du *Salpisma polémistèrion*⁶⁷, c'est ici la première fois, à ma connaissance, qu'il remonte plus haut et qu'il lui donne son soubassement maçonnique.

Toujours délicat, il ne joue pas son propre nom contre celui de « l'Enfant sublime⁶⁸ » : il fait donner la charge par le colonel Perrin de Brichambeau, en citant de lui une « charmante épigramme », une « spirituelle saillie austrasienne », qui « eût réjoui l'ombre de Boileau, de Gresset ou de Mme de Sévigné ». Lorrain, champion du « Goût », pur de tout « commerce » avec les « novateurs », Perrin de Brichambeau⁶⁹ prouve par son exemple que la rime riche s'était relevée avant eux et sans eux, qu'elle est une réviviscence classique, non une innovation romantique. L'Enfant sublime a beau avoir une solide ascendance lorraine et nancéienne, par son père⁷⁰, les « Initiatives lorraines » se gardent de le recruter : elles aiment pourtant les poètes et font une belle place à Saint-Lambert, comme inventeur du poème descriptif (G. de Dumast supporte mieux, malgré des scrupules moraux, le XVIII^e siècle sensualiste que le XIX^e siècle romantique), et à François de Neufchâteau, aussi remarquable par son goût que par sa philanthropie éclairée.

En trente-deux pages, *Un chapitre de l'histoire littéraire* rassemble, là où l'on ne s'y attendrait pas, autour d'une apparente minutie formelle, les grandes lignes de cohérence du personnage. Classicisme (conçu comme un idéal d'invention sans

⁶⁷ Voir ce titre dans les autobiographies de G. de Dumast : il souligne en note qu'il a été le premier. Eugène Asse a montré, mais du point de vue de la poésie seulement, que les candidats à la priorité de l'initiative fourmillaient ; la rivalité fut grande entre Gaspard de Pons et Guiraud (*Les petits Romantiques*, Paris, H. Leclerc, 1900, p. 89-120, « L'indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration »).

⁶⁸ *Un chapitre...*, p. 27 et suiv.

⁶⁹ Est-ce lui ou son père que le fichier Bossu enregistre ?

⁷⁰ Voir V. Hugo, *OC*, Paris, Club français du livre, 1967-69, t. I, p. 1315 (renseignements généalogiques).

nouveauté), appel aux peuples. L'Orient de G. de Dumast est mis en forme par ce double cadre : c'est un Orient classique, ou qu'il faut rendre tel, et qui doit renouveler le classicisme ; de plus c'est le « drapeau » de la Lorraine, elle va en assurer la diffusion lumineuse dans le reste de la France, dans l'Europe entière, dans le monde. La Lorraine est l'orient de l'Orient, le lieu où le « nouveau passé » se lève, cadre de renaissance, ou, terme également cher à l'auteur, de palingénésie.

Gardons-nous donc d'enfermer dans un ghetto ce qui se présente comme littérature : *La Maçonnerie* et son auteur tiennent à un milieu indissolublement littéraire et social, dont les options « classiques » concernent tout ensemble la rime et plus que la rime.

Initiations, initiatives, sont chez G. de Dumast à la fois en recherche de la nouveauté et en conflit avec la nouveauté. Elles se définissent, fondamentalement, par rapport à la Révolution. Contre un modèle de rupture, elles définissent un monde nouveau mais fait de conservation. Sur le plan de l'histoire personnelle, comment la conversion n'aurait-elle pas conservé ?

Si nous trouvons des traces si nettes, dans les années 1870, d'un retour de G. de Dumast sur sa jeunesse maçonnique, c'est que son hostilité aux développements modernes de la maçonnerie française le lie et le renvoie à lui-même, en ces années de crise aiguë pour le Grand Architecte de l'Univers, quand le Grand Orient évacue la référence religieuse. En rupture avec la rupture, le vieux Guerrier de Dumast se réaffirme comme un maçon de 1820 ; *dans ce temps-là, tous les gens de bien l'étaient.*

... Encore une initiative lorraine

L'abbé Level, curé de Delouze, dans la Meuse, semble s'épouvanter, en 1875, de trouver, avec une provenance si régionale et voisine, une publication aussi pernicieuse que le *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes* de Ragon : « édition sacrée, à l'usage des loges et des maçons seulement, à Nancy (Meurthe), chez le frère Guérard, trésorier du Mont-de-Piété, place Saint-Jean, seul éditeur, 5842 ». Et « sur la page qui précède », relève-t-il encore, « il y a au bas : Nancy (Meurthe), imprimerie du frère Dard, imprimeur de la Loge, rue des Carmes, n° 22 ». Afin de ramener les égarés, il fait paraître, à Bar-le-Duc, une réfutation du *Cours des initiations* : « Ma manière de procéder est toute simple. Je copie textuellement la phrase, la pensée, la doctrine de M. Ragon, que je souligne, et je la réfute ensuite. De sorte que

tout le monde peut apprécier et juger⁷¹. »

Le *Cours* de Ragon a été d'abord édité à Paris ; mais l'édition sacrée est une initiative lorraine. La Loge Saint-Jean de Jérusalem l'explique dans sa Lettre (datée de l'Orient de Nancy, 1er août 1842) « aux RR.: LL.: des deux hémisphères » : le succès du livre

nous a porté, avec l'agrément de l'auteur, à prendre l'initiative pour annoncer et recommander à nos FF.: une RÉIMPRESSION *toute maçon.*, dite ÉDITION SACRÉE, à l'usage des LL.: et des Maç.: SEULEMENT [...] Pour que les cahiers ou volumes ne tombent point entre des mains qui ne doivent pas les posséder, le T.: C.: F.: GUÉRARD, notre Trésorier, s'est chargé d'en être, sous l'inspection de la Loge, le SEUL distributeur.

Je ne puis que constater et indiquer cet étonnant effet de retour⁷², le *Cours des initiations* de Ragon étant nourri, comme je l'ai dit plus haut, de *La Maçonnerie* de Guerrier de Dumast. Raison de plus, assurément, pour « rattacher à l'histoire de la maçonnerie lorraine⁷³ » le poème de 1820. Le curé de Delouze savait-il qui, en plus d'un cas, il citait et réfutait ?

Claude Rétat, janvier 2000

⁷¹ *A tous les Francs-Maçons du monde, lumière et vérité, ou Réponse aux doctrines maçonniques exposées par J.-M. Ragon dans son « Cours philosophique » etc.*, Bar-le-Duc, Contant-Lagnerre, 1875, p. 2-3. On sent l'ironie de ce « tout le monde ».

⁷² La Loge de Nancy n'a pas tardé à regretter son « initiative », qui lui a été soufflée par Ragon. Elle doit se disculper devant le Grand Orient : cette seconde édition est accrue de textes qui enfreignent le secret, et l'autorisation donnée à la première édition ne peut être invoquée. Voir BnF (mss), FM² 319, f. 137 à 143.

⁷³ Expression de P. Barral, « La franc-maçonnerie en Lorraine aux XIX^e et XX^e siècles », *Annales de l'Est*, 1970, p. 3-38, p. 16.